

## Consultation des organisations syndicales et professionnelles sur les projets de programmes de lycées. Le 22 novembre 2018

Présents: Jean-Marc Huart DGESCO, Ghislaine Desbuissons IGEN  
Pour le SIA: Bertrand Lissillour, Claude Desfray

Les échanges se sont déroulés sur une heure, avec une bonne qualité d'écoute réciproque. A notre question préliminaire sur la réalité des inflexions et/ou modifications que la consultation pourrait initier, les représentants de la Dgesco nous ont indiqué, qu'après les remontés « électroniques » (plus de dix-milles réponses) et les entretiens, les nombreuses propositions de programmes se répartissaient sur trois groupes :

- ✓ un premier groupe où seules quelques reformulations mineures seraient introduites ;
- ✓ un deuxième ensemble où une réorganisation sur des contenus peu modifiés serait nécessaire ;
- ✓ enfin, un troisième ensemble dont la lourdeur excessive, l'architecture peu lisible, l'insuffisante visibilité de certains points jugés importants et/ou des champs à redéfinir allaient nécessiter sans doute un important travail en termes de modifications.

Si l'ensemble des remontées semble s'accorder sur un niveau d'ambition bien repéré, il nous a été précisé que des documents d'accompagnement seraient produits pour aider à bien positionner ce niveau. Ces ressources seront rédigées par les mêmes groupes de travail, ce qui est présenté comme un gage de cohérence. Ces documents seraient mis à disposition avant les congés d'été 2019. Il est aussi prévu à termes de produire des exemples de sujets de baccalauréat. Il nous a été confirmé que les propositions des programmes pour le niveau de la terminale seront aussi soumises à consultation suivant la programmation prévue.

Nous avons pu ensuite exprimer deux points qui nous semblent importants à faire évoluer :

- ✓ les différences de structure dans la présentation des différents programmes d'enseignement vont à la fois :
  - contrarier une compréhension globale de l'enseignement et donc des apprentissages au lycée ;
  - ne pas favoriser les travaux interdisciplinaires ;
  - ne pas faciliter le lien entre les compétences travaillées et les contenus notionnels, comme les programmes de collège le permettent.
- ✓ La contextualisation des enseignements et des apprentissages est peu mise en avant dans certains programmes.

Ainsi, le risque est alors d'avoir un enseignement non problématisé, uniquement articulé autour de thématiques déclinées successivement, sans lien avec les compétences travaillées transversalement ou spécifiquement, compétences souvent uniquement rappelées dans les préambules. Nous avons insisté sur le fait que ce risque sera accentué en cas d'une présentation de contenus trop lourds au regard des horaires dédiés.

Pour le SIA, il est hors de question d'envisager un enseignement essentiellement orienté vers l'acquisition de connaissances. Le développement de compétences disciplinaires et transversales dans la continuité des acquisitions du collège doit être au cœur des programmes de Lycée qui préparent également aux attendus du supérieur.

Nous avons pu ensuite pointer les ruptures qui apparaissent avec le cycle 4 et surtout les liens non encore explicités avec le supérieur. Si le fort taux d'échec dans le premier cycle des universités nous a été rappelé, nous avons eu l'impression que la Dgesco est à la fois consciente de travail à mener et en même temps ne l'a pas encore réellement abordé, absorbée par le pilotage de la rédaction de dizaines de programmes. Nous avons aussi noté que la Dgesco estime que le choix possible des enseignements de spécialité sera assez large pour éviter la reconstitution des filières actuelles.

Par ailleurs, nous avons aussi signalé les références variables à des problématiques pédagogiques, qui nécessiteraient un travail d'harmonisation et de rationalisation. A ce propos, nous avons aussi signalé les retours plutôt positifs sur des introductions en lien et cohérence pour une même discipline intervenant dans divers enseignements.

Les réponses obtenues sont globalement de même nature que celles produites par le CSP : les logiques disciplinaires n'ont pas été contrariées, même si le résultat est de produire des propositions de programmes qui ne dialoguent que difficilement. Par contre, il nous a été signalé que certains enseignements de spécialité s'appuyaient sur plusieurs champs disciplinaires : la restauration disciplinaire et en même temps, l'exploration de la complexité ?

Nous avons pu exposer les craintes exprimées au regard d'exigences sur le fond disciplinaire paraissant excessives pour le niveau de la première, amenant les élèves à renoncer dès la fin de la seconde à s'engager à choisir telle ou telle spécialité.

Nous avons aussi pu aborder le point délicat de la création d'un enseignement de spécialité comme Numérique et Sciences Informatiques, enseignement non lié explicitement à une discipline constituée. Si la nécessité de cet enseignement n'est pas contestée par les remontées actuelles, celui-ci risque de ne pas trouver suffisamment de compétences pour être bien distribué sur l'ensemble du territoire. Pour répondre à un déploiement répondant aux attentes supposées des jeunes et de leurs familles, la Dgesco compte organiser un plan ambitieux de formation. Ce plan mobilisera les moyens humains et financiers nécessaires : des précisions nous seront données dans les prochaines semaines. Cette formation sera diplômante et sanctionnée par la délivrance d'un DU. Néanmoins, ce plan nécessitera un fort engagement sur le terrain et risque de mettre sous tension des disciplines qui le sont déjà.

Sur le même plan, un PNF est prévu sur la nécessaire préparation à l'épreuve orale terminale, permettant de faire vivre des textes cadrant les épreuves du baccalauréat. A notre question du poids très faible de certains enseignements en termes de coefficient au baccalauréat (de l'ordre de 1% dans certains cas), la Dgesco nous a assuré que les élèves feraient des choix basés sur leurs appétences et leurs compétences et non sur de tels calculs... Les difficultés à constituer aussi rapidement de nombreuses banques de sujets n'ont pas été niées par la Dgesco, qui s'est réfugiée derrière un compromis négocié pour satisfaire une demande d'équité.

Enfin, sans obtenir de réponses précises si ce n'est l'attention que leur porte le ministre, nous avons fait remonter les interrogations devant la disparition de certains dispositifs comme les sections euro et les parcours comme le PEAC.

La disparition de la notion de parcours est, pour le SIA, inquiétante. Elle permettait d'affirmer d'un point de vue sémantique que la question éducative relève de l'émancipation et non de la normalisation. Cette affirmation a évidemment des incidences sur les pratiques pédagogiques. Cette disparition est un vrai retour en arrière vers une « éducation à » plutôt normalisatrice.

Nous avons aussi signalé que certaines situations nécessitent un élargissement de l'offre en langue vivante pour répondre aux réalités des territoires et des projets des élèves, et sans obtenir de réponses précises hors la nécessité de résister aux demandes spécifiques. Ce point est particulièrement prégnant en Guyane où le portugais serait pleinement légitime pour faire partie des quatre langues offertes en spécialité.

Enfin, et nous l'avons répété plusieurs fois, le rythme de la réforme paraît à la majorité des personnels trop rapide pour que celle-ci puisse être mise en place dans de bonnes conditions. Nous avons ainsi signalé que le corps d'inspection sortait à peine d'une mise en place compliquée d'une réforme, réforme dont l'explicitation puis l'accompagnement avaient laissé chez certains des traces pas encore oubliées...